







65ème CRITERIUM DES CEVENNES CONDITIONS D'ACCREDITATION

Le Comité d'organisation et le Service presse du 65ème CRITERIUM DES CEVENNES proposent deux formules

PACK PRESSE

Conditions d'obtention :

- Etre titulaire d'une carte de presse professionnelle et/ou d'un Laissez Passer Média FFSA;
- Justifier l'exercice d'une activité professionnelle (hors presse : numéro de Siret, assurance responsabilité civile professionnelle...)
- Fournir au Service Presse une lettre accréditive avec entête individuelle ou de son responsable pour couvrir l'événement.

Ce pack inclut:

- Un accès aux salles de presse durant le déroulement de l'épreuve,
- Un accès aux classements et communiqués de presse,
- Un dossier de presse,
- Un badge,
- Une chasuble Média Elle est « individuelle », est délivrée par le Service presse en échange d'une caution de 30 Euros.

Le nombre de chasubles est limité à deux par média représenté

PACK MULTIMEDIA

Ouvert à une personne justifiant une activité à but d'information liée à l'événement. Celle-ci devra fournir impérativement une lettre accréditive avec entête individuelle et/ou de son responsable pour couvrir l'événement.

Ce pack inclut:

- Un accès aux salles de presse durant le déroulement de l'épreuve,
- Un accès aux classements et communiqués de presse,
- Un dossier de presse,
- Un badge.

Toute demande d'accréditation doit parvenir, par mail, au plus tard le 18 octobre 2024 à l'adresse : jacques.furet@bbox.fr Au-delà de cette date, celle-ci sera refusée.

Chaque personne désirant une accréditation devra fournir les justificatifs demandés et respecter scrupuleusement les règles de sécurité lors du 65ème CRITERIUM DES CEVENNES.

Aucune accréditation ne sera délivrée pour les photographes commerciaux, vidéastes et sites internet hors médias d'informations générales (excepté accord exceptionnel par écrit de l'organisateur et la FFSA).

Le Comité d'organisation et le Service presse se réservent le droit de refuser ou de retirer une accréditation.









65ème CRITERIUM DES CEVENNES FORMULAIRE D'ACCREDITATION

NOM DU MEDIA	
NOM : F TEL PORT : MAIL :	RENOM:
DESIGNATION	
1- PRESSE NATIONALE / REGIONALE 2- PRESSE SPECIALISEE 3- TELEVISION / RADIO 4- AGENCE PHOTO	5- SITE INTERNET D'INFORMATION 6- ATTACHE DE PRESSE/CHARGE DE COM 7- VIDEO 8- TEAM
PERSONNES A ACCREDITER	
TEL PORT:MAIL:	OM:
TEL PORT: MAIL:	DM:
PACK PRESSE	PACK MULTIMEDIA
Je déclare être détenteur : ☐ Carte de presse n° Et/ou ☐ Laissez Passer M ☐ Lettre accréditive ☐ Assurance Responsabilité Civile Professionnelle relativen activité de suivi médiatique durant une épreuve de sport auto et/ou de karting (obligation de présenter l'attestation correspondent)	nent à toute mobile
MENTIONS OBLIGATOIRES	
☐ Je m'engage personnellement par la présente à respecte ☐ Je suis informé du caractère nominatif de ma demande et	les consignes de sécurité en vigueur sur l'épreuve. de l'interdiction de céder mon badge et/ou chasuble à un tiers.
DATE:LIEU:SIGNATURE	Document à renvoyer à : jacques.furet@bbox.fr Au plus tard le 18 octobre 2024